CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D’ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT

***PHASE ELIMINATOIRE REGIONALE***

Golf de BEAUNE – 11 mars 2023

***Parcours compact 9 trous transformé en parcours Pitch & Putt***

*Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 03 avril*

**REGLEMENT PARTICULIER DE L’EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.*

*Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les associations** : Epreuve ouverte aux Associations Sportives d’Entreprise. Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

**Pour les équipiers** : Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d’entreprise, soit rattachés à l’AS qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l’établissement dont dépend l’association d’entreprise.

- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l’association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l’équipe est responsable de l’éligibilité de ses joueurs.

**FORME DE JEU**

- **Equipe de 2 joueurs ou joueuses par AS / Stroke Play brut / 36 trous**

Formule en Shotgun jusqu’à 18 équipes soit 36 joueurs. 4 clubs, putter compris par sac.

Au cas où il n’y aurait pas 18 équipes, il sera possible d’inscrire une deuxième équipe par AS.

Les 3 tours (3 x 9 trous- départs modifiés) seront effectués successivement et sans pause.

La formule pourra être modifié en cas de plus 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.

La longueur de chaque trou n’excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n’excèdera pas

1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

L’équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu les 15 et 16 avril 2023 au golf de RIOM (Puy de Dome)

En cas d’égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score individuel des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2ème 9 trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers 2

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : ***1 équipe qualifiée.***

**ENGAGEMENT**

**Inscriptions sur Extranet** Clubs et équipiers : 5 jours avant l’épreuve. (Lundi 06 mars 2023)

Le montant de l’inscription est de 20€/participant.  
Les modalités de payement seront fournies à l’inscription par la Commission Golf d’Entreprise.